Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMUMNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE

ARRETE

du 5 mai 2026

Portant désignation des représentants de l'administration appelés à siéger au sein du Conseil Médical départemental

N° 28093

Le Président de Limoges Métropole,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant disposition statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°87-602 du 30 juillet 1987 modifié relatif à l'organisation des comités médicaux, aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux et notamment les articles 4 et 4-1 du présent décret ;

Vu le décret n°2003-1306 du 26 décembre 2003 modifié, relatif au régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales et notamment son article 31 ;

Vu l'article 7 du décret 2022-350 du 12 mars 2022 relatif aux conseils médicaux dans la fonction publique ;

Vu les délibérations n°2, 4 et 6 du conseil communautaire du 8 avril 2026 concernant l'élection du Président, des Vice-Présidents et des Conseillers communautaires délégués ;

CONSIDERANT que les deux membres titulaires et suppléants représentants de l'établissement public appelés à siéger à la formation plénière du conseil médical sont désignés par l'autorité territoriale dont relève le fonctionnaire parmi les membres de l'organe délibérant.

ARRETE

ARTICLE 1er : Les représentants de l'administration appelés à siéger au Conseil Médical sont les suivants :

Titulaires :	*Suppléants :*
M. Jean-Luc BONNET	M. Thierry LACHAISE
	Mme Christelle AUPETIT-BERTHELEMOT
Mme Véronique BOUTIN	Mme Sonia RIFFAUD-BRUNET
	M. Jérémy ELOIED

ARTICLE 2 : Le Directeur général des services de Limoges Métropole est chargé de l'exécution du présent arrêté lequel sera publié sur le site internet de Limoges Métropole.

Fait à Limoges, au siège de Limoges Métropole

Signé électroniquement le 05/05/2026

Le Président

Marc GUERIN

ARRÊTÉ

Arrêté portant désignation des représentants de l'administration appelés à siéger au sein du Conseil médical départemental

1 DOCUMENT - *Publié le 5 Mai 2026*

28093.pdf
(.pdf, 157,8 Ko)

TÉLÉCHARGER